

PRUNAY

PRUNAY
ZI MONT DE SILLERY 51360 PRUN,
03.26.08.76.25

Bon No: 008808985		1ere Gachée: 13:54 (1)		Date: 28/05/2026 reap280526120920		Zone: TRANSPORT TOI	
Quantité: 8.00 m3		référence commande(2): 03 24 71 12 33				Véhicule: M85 8x4 ROUXEL FRC M85 FROESH	
client: 411610 chantier: 161007		PARISI SEPT-SAULX		6 RUE DE LA GARE 08400 LUZEAL RTE DE MOURMELON 06.71.27.81.64 51400 Sept-Saulx			
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
ATTENTE 14:00		00:00		température: vitesse du vent: validité:		CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures 	
code Béton NFB403A360D		désignation(6)(8) BPS		certification XA3		classe d'exposition(3) CLasse Chlorure CL 0,65	
consistance(7) S3		Dmax 20		ciment(type et classe) CEM3 A 42.5 N LH CE PM-ES		Additions(type) 0	
dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4) C40/50		appellation commerciale C40/50 XA3 S3 Dm20 CEM3 360			
Propriétés particulières spécifiées							
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE			
CONTRIB ENVIRON TAXE CARBONE HAUSSE ENERGIE ECO-PARTICIPATION		SPHRE 7200		NOM: signature du client:			
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:				signature:			

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1